

POLITIQUE D'ADMISSION

Programme d'éducation intermédiaire

La politique d'admission a pour but d'expliquer le processus et les exigences pour participer au programme. Cette politique constitue une base sur laquelle toute la communauté (élèves, parents, enseignants, directions, conseil d'établissement, centre de services scolaire) peut s'appuyer afin de comprendre clairement les conditions de participation au programme d'éducation intermédiaire.



École secondaire Des Sources

2900 rue Lake, Dollard-des-Ormeaux, H9B 2P1

Conditions d'admission

Les élèves qui souhaitent être admis au programme d'éducation intermédiaire (PEI) doivent répondre aux conditions suivantes:

- Être inscrit en 6e année du primaire;
- Réussir sa 4e, 5e et 6e année;
- Être engagé et actif dans ses apprentissages;
- Être sensible à la réalité internationale,
- Être capable d'empathie;
- Vouloir s'engager dans des actions communautaires;
- Avoir une sensibilité internationale et une ouverture sur le monde;
- Avoir une moyenne pondérée d'au moins 80% selon l'analyse suivante :

L'élève désirant intégrer le PEI devra obtenir une moyenne minimale de 80% dans ses bulletins de la 4e et de la 5e année en utilisant la pondération suivante:

Français 4^e année : 28%

Mathématique 4^e année : 12%

Français 5^e année : 40%

Mathématique 5^e année : 20%

Conditions de réadmission au PEI en 2e, 3e, 4e et 5e secondaire

Pour qu'un élève puisse demeurer dans notre programme et passer au niveau supérieur, votre enfant doit:

- Être en réussite dans toutes les matières;
- Avoir complété ses heures de bénévolat avant le 1er juin de l'année en cours;
- Avoir complété ses réflexions dans le portfolio virtuel;
- Avoir un bon dossier disciplinaire (présence régulière en classe, respect du code de vie en classe et en dehors de la classe, faire preuve de motivation réelle pour sa réussite scolaire et fournir des efforts sérieux dans son travail scolaire).

Tout comportement non exemplaire ou le non-respect des exigences du programme pourrait amener à une exclusion du programme PEI.

Conditions d'admission en cours de parcours (admission en 2e ou 3e secondaire)

Exceptionnellement, si des places sont disponibles, l'école pourrait accepter des élèves en 2^e ou en 3^e secondaire. Pour l'élève admis en 3^e secondaire, la poursuite d'un cours d'appoint en espagnol pourrait être exigée avant le début de l'année scolaire.

Seuls les élèves provenant d'un programme d'éducation intermédiaire peuvent intégrer le PEI en 4e ou en secondaire.

Processus d'admission

Le processus d'admission pour les élèves de la 1^{re} secondaire se déroule à l'automne. Il se déroule en plusieurs phases.

- Dès les premières semaines de septembre, un dépliant promotionnel du programme est envoyé à tous les élèves de 6^e année inscrits dans une école primaire du territoire desservi par l'école secondaire des Sources. Ce document est également disponible sur le site internet de l'école.
- Durant le mois de septembre, une invitation pour les « portes ouvertes » est envoyée aux parents des élèves de 6^e année. Les informations sont également diffusées sur le site de l'école.
- À partir de la mi-septembre, les parents doivent compléter la demande d'admission préliminaire en ligne sur la nouvelle plateforme [Inscris-toi](#). Le lien est disponible sur le site internet de l'école.
- Les personnes ayant procédé à l'inscription préliminaire recevront un lien de confirmation.

***Attention, un courriel de confirmation signifie que nous avons bien reçu votre demande d'admission. Il ne confirme pas une acceptation au programme.**



Tous les élèves faisant l'objet d'une demande d'admission seront divisés selon les 5 tours suivants:

Tour 1: Les élèves ayant sélectionné le programme PEI de notre école comme premier choix et demeurant dans le territoire desservi par l'école secondaire Des Sources.

Tour 2-3: Les élèves ayant sélectionné le programme PEI de notre école comme deuxième choix et demeurant dans le territoire desservi par l'école secondaire Des Sources.

Tour 4: Les élèves ayant sélectionné le programme PEI de notre école comme premier choix mais demeurant en dehors du territoire desservi par l'école secondaire Des Sources.

Tour 5: Les élèves ayant sélectionné le programme PEI de notre école comme premier choix mais demeurant en dehors du territoire desservi par le centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys (Extraterritorial)

Tour 6: Tous les élèves ayant dépassé la date limite d'inscription qui souhaitent déposer une demande pour intégrer le PEI l'année suivante.

Pour les élèves fréquentant une école primaire de notre centre de services (CSSMB):

La demande complétée sur la plateforme Inscris-toi suffit. Il n'est pas nécessaire de téléverser les bulletins de 4e et de 5e année primaire en pièce jointe, car nous y aurons accès.

Pour tout autre élève provenant d'une école privée ou d'une école qui ne fait pas partie de notre centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys, voici les documents à téléverser sur la plateforme **Inscris-toi** pour traiter votre demande d'admission:

- Photocopies des deux derniers bulletins de la 4e et 5e année du primaire;
- Deux preuves de résidence;

- Certificat de naissance;
- Document d'immigration (si nécessaire)

Les parents doivent se référer au site de l'école pour connaître les dates précises de la période pour déposer une demande d'admission.

Délai de réponse pour une demande d'admission

Le délai pour recevoir une réponse par courriel à votre demande d'admission varie selon le tour duquel l'élève fait partie. (5 jours 1er tour, les autres 2 jours)

Les parents du tour 1 recevront une réponse d'acceptation ou de refus au mois d'octobre.

Les parents auront 5 jours ouvrables pour confirmer l'inscription de leur enfant au programme PEI de notre école.

Les parents du tour 2 recevront une réponse d'acceptation ou de refus. Les parents auront 2 jours ouvrables pour confirmer l'inscription de leur enfant au programme PEI de notre école.

Les parents du tour 4 recevront une réponse d'acceptation ou de refus au mois de novembre. Les parents auront 2 jours ouvrables pour confirmer l'inscription de leur enfant au programme PEI de notre école.

Il incombe aux parents de vérifier régulièrement leurs courriels, y compris leur boîte de pourriels, et de répondre dans les délais prescrits. À défaut de réponse, la place pourrait être attribuée à un autre élève. Veuillez vous référer au guide de la plateforme pour obtenir de plus amples renseignements concernant les délais.



- Une liste d'attente sera créée pour les candidats n'ayant pas été acceptés, mais respectant tous nos critères d'admission. Les groupes sont finalisés avant la rentrée scolaire, les parents dont leur enfant est sur la liste d'attente recevront un courriel ou seront contactés avant la rentrée scolaire en cas d'acceptation.
- Pour toute question durant le processus d'admission, les parents doivent communiquer avec le soutien technique de la plateforme **Inscris-toi**.

Communication de la politique

Tous les documents relatifs aux politiques linguistiques, des besoins éducationnels, d'évaluation, d'intégrité et d'admission sont disponibles sur le site Web de l'école. Les enseignants en sont informés formellement lors de réunion d'équipe. Les parents en prennent aussi connaissance lors de la réunion annuelle de début d'année.

Date de révision: 22 octobre 2025

Révisé par Crystal Zamora, coordonnatrice du PEI